

AIDE A DISTANCE

Par Profil supprimé Postée le 22/03/2018 14:20

bonjour, mon frère de 42 ans est alcoolique dépressif , il est bien conscient de sa maladie mais se dit perdu et que personne ne peut l'aider, il pense que les médecins et psychiatres ne peuvent l'aider que c'est trop tard, je suis a 300 km de chez lui, il est seul suite a une séparation et ses enfants ont quitter la France, maman vie chez moi, comment puis-je lui venir en aide a distance ? je lui téléphone tout les jours en essayant de lui faire prendre conscience de la gravité de son état mais hélas rien n'y fait, il refuse d'aller voir un médecin ou son psy, je m'inquiète énormément pour lui et j'ai peur et pense au pire, il y a un mois j'ai fait venir les pompiers car plus de nouvelles aucun signe de vie j'ai tambouriné a sa porte plus de 30 minutes du coup j'ai téléphoné a la gendarmerie, aux hôpitaux, et finalement aux pompiers qui sont intervenu en 10 minutes, ouf il était chez lui mais dans un bien triste état, il ne buvait plus depuis 2 semaines d'après lui et surtout ne s'alimentait plus, - 12 kilos en 1 mois, il a fini par accepter une hospitalisation mais est sorti au bout de 3 semaines et la c'est la rechute , je suis loin j'ai peur , que puis-je faire ???
merci de me venir en aide

Mise en ligne le 23/03/2018

Bonjour,

Nous comprenons bien votre inquiétude et votre désarroi dans la situation que vous décrivez. Vous décrivez votre frère comme étant dépressif et ayant développé une dépendance à l'alcool. Vous essayez de l'aider de différentes manières et il semble que cela soit vain, "rien n'y fait". Il est très difficile d'aider une personne qui va mal et qui dit que personne ne peut l'aider.

Nous comprenons votre peur du "pire" et vous avez sans doute eu le bon réflexe en contactant les secours. En ce sens vous l'avez aidé. Pour aller plus loin, vous pouvez lui demander de quelle manière vous pouvez l'aider à aller mieux, afin que l'aide apportée soit en adéquation avec ses attentes ; s'il ne le sait pas ou s'il ne le souhaite pas, vous pouvez lui dire que vous restez là, prête à l'aider si besoin. Être là, simplement, c'est aussi une aide.

Vous pouvez aussi l'encourager dans ses démarches. Même s'il a rechuté, il a essayé et il faut souvent plusieurs essais pour réussir à prendre ses distances avec l'alcool, si c'est possible pour lui.

Ensuite il est nécessaire parfois, avec toutes les difficultés que cela comporte d'accepter de ne pas pouvoir faire quelque chose pour un être cher car vous ne pouvez pas faire à sa place.

Conscient que la situation soit trop préoccupante pour que vous parveniez seule à prendre du recul, nous vous invitons à vous rapprocher d'une consultation d'aide à l'entourage dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces consultations sont confidentielles et gratuites pour les usagers comme pour l'entourage. Il existe des CSAPA dans tous les départements. Nous vous joignons un lien ci-dessous.

Par ailleurs, si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges, vous pouvez nous contacter 7 jours/7 de 8h à 2h de façon anonyme au 0980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat via notre site "alcool info service" de 14h à 2h.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Comment me faire aider